



INDEX SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE - 2024

INDEX SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE

Pour Kering, la diversité est une richesse. Le groupe s'engage particulièrement pour l'égalité Femmes-Hommes et le développement des talents féminins, dans toutes ses entités et à tous les niveaux de son organisation.

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et son décret d'application du 8 janvier 2019 ont précisé les modalités d'évaluation des pratiques en entreprise afin de supprimer les écarts de rémunération entre les Femmes et les Hommes en entreprise.

Conformément aux dispositions légales, Kering a ainsi procédé à l'évaluation de ses pratiques en la matière pour les entités Kering Corporate et Kering Beauté.

Au titre de l'année 2024, le résultat de l'index est de **97/100** pour l'Unité Economique et Sociale Kering SA et Kering Finance.

Au titre de l'année 2024, le résultat de l'index est de **76/100** pour France Croco.

Au titre de l'année 2024, l'index de Kering Beauté est incalculable, le nombre de points possiblement atteignables au regard du calcul étant inférieur au seuil de 75 points requis selon les modalités de calcul.

Kering poursuivra les actions nécessaires pour maintenir ou progresser sur l'ensemble de ces indicateurs dans le cadre de ses engagements en faveur de l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

Voici le détail des points obtenus sur chaque indicateur en 2024 pour l'Unité Economique et Sociale Kering SA et Kering Finance :

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes	2024	
	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	37	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	97	100
INDEX (sur 100 points)	97	100



Voici le détail des points obtenus sur chaque indicateur en 2024 pour France Croco :

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes	2024	
	points obtenus	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	25	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)		0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10
Total des indicateurs calculables	65	85
INDEX (sur 100 points)	76	100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.

Objectifs de progression des résultats de l'entreprise aux indicateurs de l'Index Egalité Femmes Hommes pour France Croco

- Objectif n°1 : Ecart d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes

En 2024, l'entreprise a obtenu un score de 25/35 points à cet indicateur. Le déséquilibre constaté en matière d'augmentations salariales en 2024 est favorable aux femmes et a permis de combler l'écart de rémunération. En 2025, nous examinerons les éventuels écarts engendrés par les augmentations envisagées afin d'atteindre un meilleur équilibre dans leur répartition, en cohérence avec les performances individuelles.

- Objectif n°2 : La représentation femmes-hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations

Nous continuerons de favoriser plus largement l'accès des femmes aux plus hauts postes à responsabilité, notamment en mettant l'accent sur la représentation des femmes dans le développement des talents et les plans de succession, le suivi des promotions par genre, et la promotion de la parité dans les processus de recrutement.



K E R I N G



Gucci • Saint Laurent • Bottega Veneta • Balenciaga • Alexander McQueen • Brioni
Boucheron • Pomellato • Dodo • Qeelin • Ginori 1735
Kering Eyewear • Kering Beauté

Empowering Imagination

Empowering Imagination